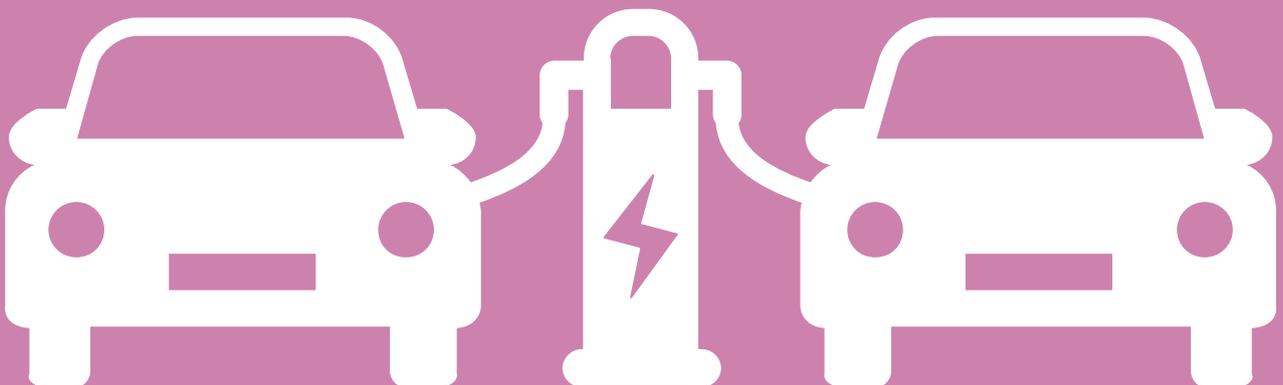


# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

# DIRVEO2

Déploiement d'une Infrastructure de Recharge publique  
pour Véhicules Électriques et hybrides rechargeables



# Sommaire

2023 en chiffres

p.2

Le réseau DIRVE 02

p.3

Évolution 2023

p.4-5

Répartition des consommations

p.6

Borne : mode d'emploi

p.7

## 2023 en chiffres

Dans l'Aisne, sur le réseau DIRVE 02 :



**39 362**

recharges effectuées en 2023  
en augmentation de plus de 10 925  
recharges, par rapport à 2022.



**764.28 MWh**

la consommation total en 2023



**147 bornes**

installées dans tout le département  
de l'Aisne



**8h10**

le temps moyen d'une charge  
en 2023



**72 communes**

sont équipées d'une ou plusieurs  
bornes de recharge



**2 640 802 km**

parcourus, ce qui représente 66  
fois le tour de la terre

En France :



**491 866**

le nombre de véhicules électriques  
et hybrides rechargeables neufs  
immatriculés en 2023, soit une  
hausse de 41,8 % par rapport à  
2022\*



**118 009**

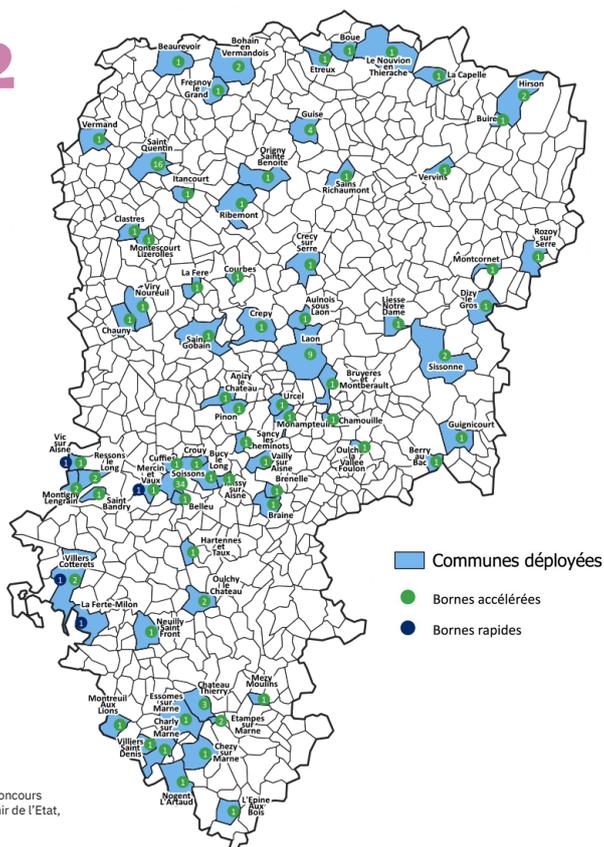
points de recharge en 2023, soit  
une hausse de 44% en un an\*

\*Source Avère France

# Le réseau DIRVE 02

Le déploiement d'un réseau de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables a été effectué dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir avec les collectivités locales volontaires.

En 2023, le département de l'Aisne comptait 147 bornes (dont 6 bornes rapides) de recharge publiques réparties dans près de 72 communes.



Courant 2022, l'USEDA a décidé d'élaborer un Schéma Directeur d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE) afin de mieux identifier les besoins futurs et apporter une réponse cohérente et structurée. La réfection au niveau des raccordements des nouvelles bornes et l'obtention de financement sont conditionnées à l'établissement d'un SDIRVE et de sa validation par le Préfet.

Ce SDIRVE permet de définir les priorités, planifier le déploiement des nouvelles bornes IRVE et le volume de bornes à déployer. Le rapport public qui synthétise la création et le fonctionnement du SDIRVE dans l'Aisne a été validé par la préfecture de l'Aisne en 2023. Il est téléchargeable sur notre site Internet [www.useda.fr](http://www.useda.fr), rubrique "Publications & documentations".

Les bornes de recharges qui ont été déployées sur l'ensemble du territoire de l'Aisne sont accessibles à toutes les personnes disposant d'un véhicule électrique et qui souhaite se recharger en toute autonomie.

Elles sont placées, de façon pertinente, près des commerces, services et lieux publics afin de permettre aux utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables de se déplacer en toute sécurité.

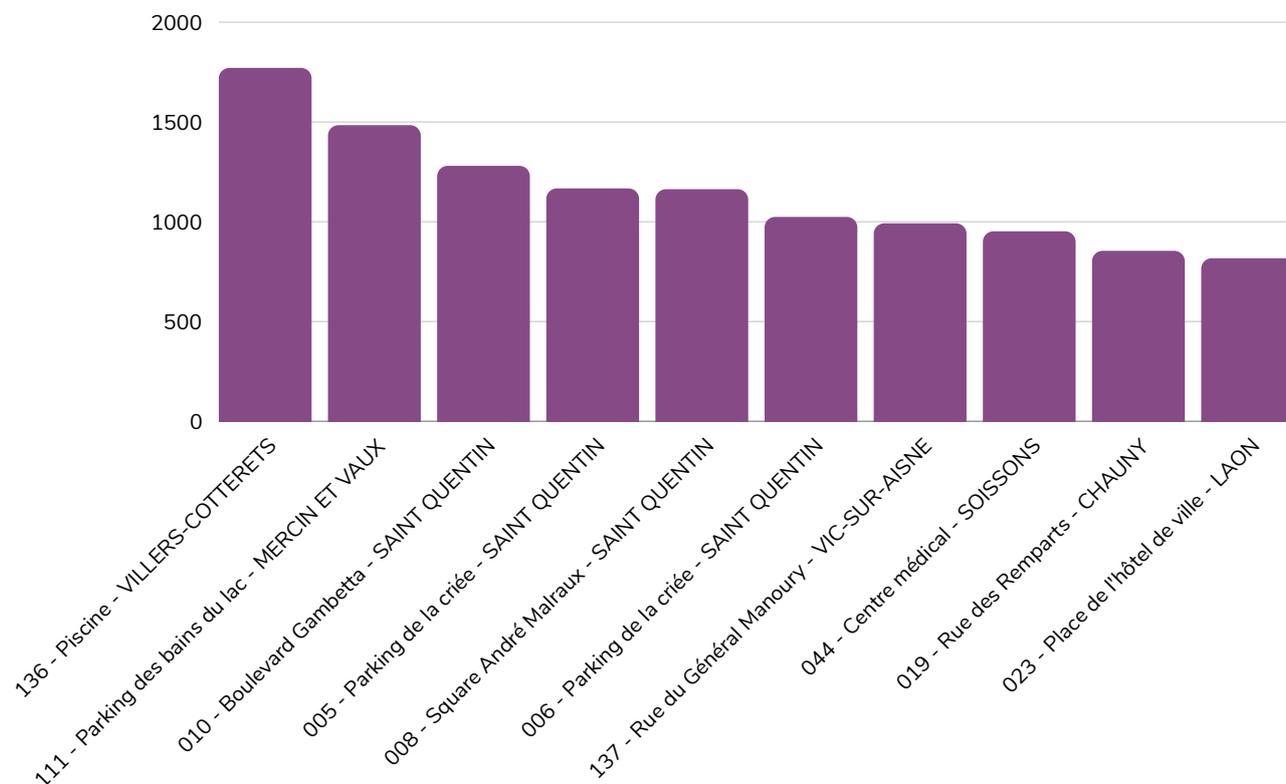
L'idée est d'offrir aux utilisateurs un équipement qui facilite l'usage quotidien d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable grâce à un temps de recharge court.

DIRVE 02 propose de nombreux services tels que la géolocalisation des bornes, leur disponibilité (libre ou en charge) et des modes de paiement différents.

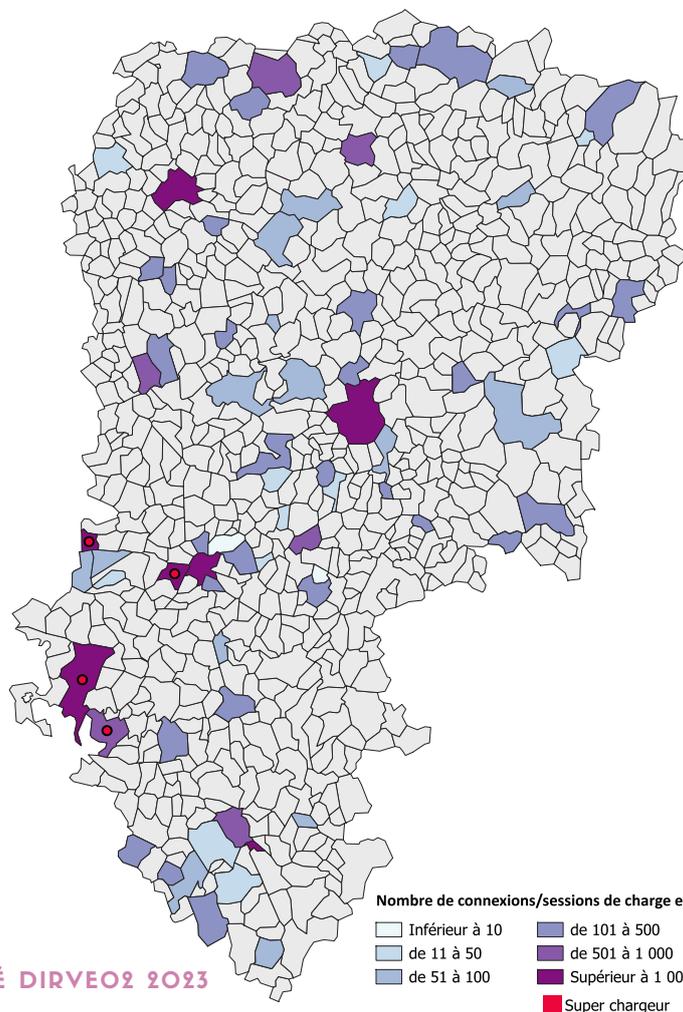
Les bornes sont accessibles avec ou sans abonnement et proposent une grande variété de moyens d'accès : badge et application mobile, QR code, navigateur web sur téléphone et tablette.

# Evolutions 2023

## TOP 10 DES BORNES DE RECHARGE LES PLUS UTILISÉES EN 2023



## NOMBRE DE CONNEXIONS / SESSIONS DE CHARGE 2023



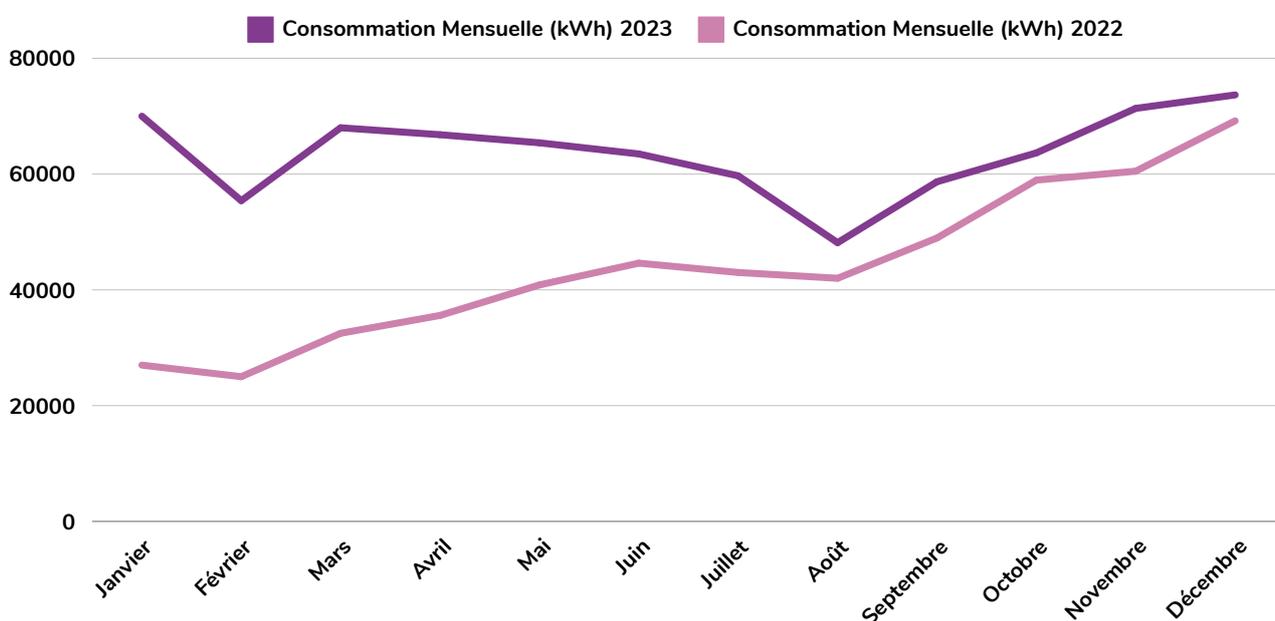
# Evolutions 2023

En 2023, il y a eu 39 362 recharges pour 764,28 MWh.

Le nombre de recharges et les consommations ont augmenté de près de 45 % en 2023 par rapport à 2022, s'expliquant en partie par l'augmentation du volume des ventes de véhicules électriques et hybrides rechargeables en 2023.

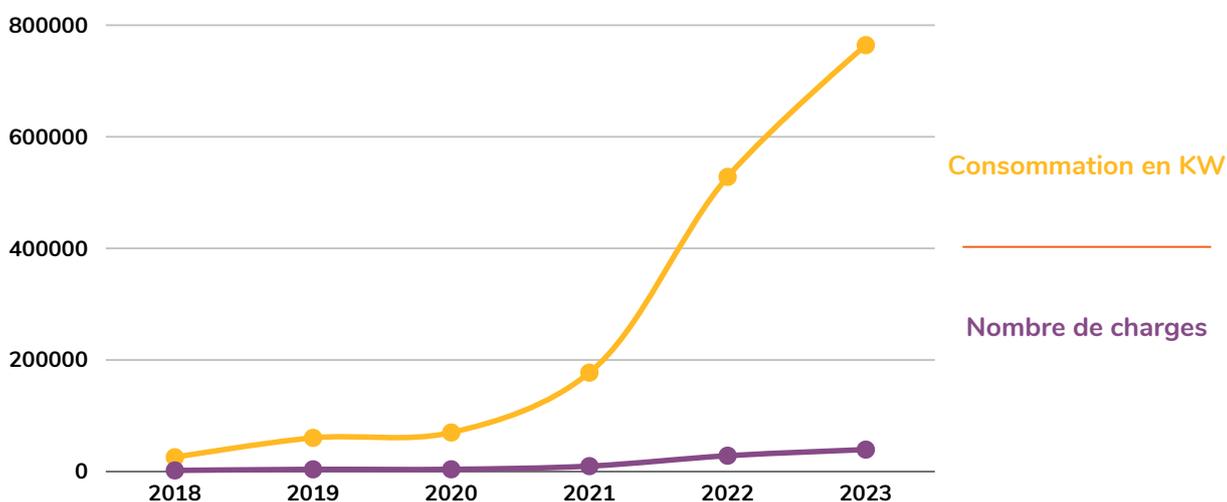
La fréquentation des bornes est particulièrement à la hausse au dernier trimestre 2023. Cela s'explique en partie par les mesures gouvernementales visant à favoriser l'utilisation des véhicules électriques.

## ÉNERGIE (KWH)



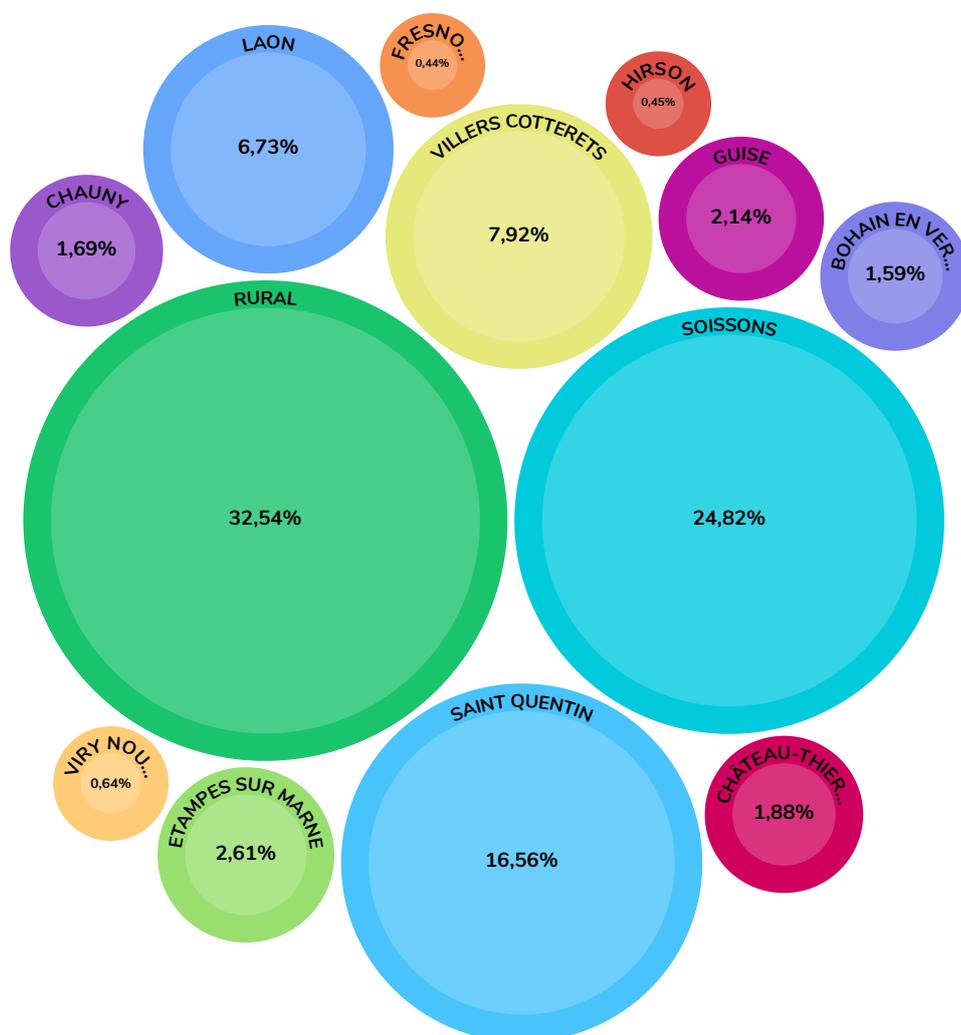
## EVOLUTION DEPUIS 2018

Evolution du nombre de recharges et de la consommation en KWh



# Répartition des consommations

## RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS EN %



Les bornes les plus utilisées se trouvent dans les communes à fortes densités de population (Saint-Quentin, Soissons, Laon, Villers-Cotterêts, Chauny et Bohain-en-Vermandois). Des communes moins denses, voire rurales ont vu leur nombre de connexions augmenter (Braine, Vailly sur Aisne, Mercin-et-Vaux, Etampes sur Marne, La Ferté Milon ou Vic sur Aisne).

A noter, que sur les communes de Vic-sur-Aisne, Villers-Cotterêts, Mercin-et-Vaux et La Ferté-Milon la majeure partie des recharges est réalisée sur les bornes rapides.

Nous constatons que le tiers des recharges est réalisé sur les communes rurales, malgré le fait que ces habitants effectuent principalement leurs recharges au domicile.

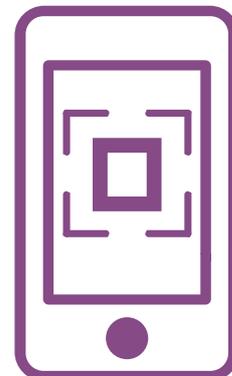
Le ratio de recharge le plus important se situe sur la commune de Soissons qui représente 24,82% des consommations globales et 36,79% des consommations sur les communes urbaines.

Les recharges sur les bornes de Saint-Quentin représentent environ 16,6% des recharges globales et 24,5% des recharges sur les communes urbaines. Les recharges sur la commune de Laon représentent environ 6,7% des consommations globales et environ 10% des consommation sur les communes urbaines.

# Borne : mode d'emploi

## Comment lancer une charge

- 1 Se brancher côté voiture
- 2 S'identifier :  
Avec le pass (disponible sur electromaps)  
Avec le QR Code, situé sur chaque prise  
Avec un badge itinérance (compatible avec le réseau USEDA)
- 3 Sélectionner et choisir la prise
- 3 Se brancher côté borne



## Comment arrêter une charge

**Arrêter la charge :** En re-flashant le QR Code ou en présentant le badge

**Se débrancher côté borne et côté voiture**

Assistance usagers 7j/7 24h/24 : 03 23 29 10 23

## Tarifs et pass

Scannez le QR code pour accéder aux tarifs de cette borne et à l'achat d'un pass Electromaps.

Tarifs applicables avec le pass Electromaps ou paiement à l'acte. Des commissions supplémentaires peuvent s'appliquer en utilisant un badge d'un autre opérateur.



Profitez des meilleurs tarifs sur le réseau USEDA avec l'application Electromaps.

Scannez le QR code pour télécharger l'application.





Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne



territoire  
d'énergie

AISNE

acteur de la mobilité électrique

ZAC Champ du Roy, Rue Turgot - CS 90666 - 02007 LAON CEDEX  
03 23 27 15 80 - [www.useda.fr](http://www.useda.fr)



[facebook.com/useda02](https://facebook.com/useda02)



[@useda02000](https://twitter.com/useda02000)